

**FICHE DE PRISE DE DÉCISION**

<b>Fiche de prise de décision : DG-2015-245</b>
<b>Direction générale</b>
<b>Service</b>
<b>Objet : Aide financière au Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Lévis</b>
<b>Date : 14/10/2015</b>

**ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)**

Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Lévis, organisme sans but lucratif, demande une aide financière à la Ville afin de lui venir en aide pour la réalisation du dépouillement d'arbre de Noël pour les enfants démunis de la grande Ville de Lévis.

Depuis 2008, les pompiers organisent le Noël des pompiers de Lévis, événement où les enfants démunis du grand Lévis participent à un dépouillement d'arbre de Noël, ces enfants sont référés par différents organismes sociaux-communautaires comme les services d'entraide, les maisons de la famille, l'Office Municipal d'Habitation et les CLSC.

Cette année, l'activité se tiendra le 20 décembre 2015 au Centre de congrès et d'expositions de Lévis, partenaire à l'organisation de cette activité. L'organisme maintient l'espoir que la Ville poursuive cette collaboration en accordant à nouveau une aide financière pour la tenue de cette activité en 2015. Mmes Brigitte Duchesneau, Fleur Paradis ainsi que MM. Serge Côté, Mario Fortier, Robert Maranda, Michel Patry et Gilles Lehouillier souhaitent accorder une aide financière à cet organisme.

Par l'entremise du budget réservé aux propositions des membres du conseil de la Ville, il est proposé que la Ville de Lévis accorde une aide financière de 2 000 \$ à cet organisme pour la tenue d'un dépouillement d'arbre de Noël le 20 décembre 2015. À titre d'information, vous trouverez au tableau ci-dessous, le bilan spécifique et sommaire des sommes accordées à l'organisme.

<b>SOUTIEN POUR CETTE ACTIVITÉ</b>					
<b>ANNÉE</b>	<b>SOUTIEN À L'ACTION BÉNÉVOLE</b>	<b>DVC</b>	<b>COM</b>	<b>DEV</b>	<b>TOTAL</b>
<b>2015</b>	2 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	<b>2 000 \$</b>
<b>2014</b>	2 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	<b>2 000 \$</b>
<b>SOUTIEN ANNUEL</b>					
<b>ANNÉE</b>	<b>SOUTIEN À L'ACTION BÉNÉVOLE</b>	<b>DVC</b>	<b>COM</b>	<b>DEV</b>	<b>TOTAL</b>
<b>2015</b>	2 000 \$	0 \$	400 \$	0 \$	<b>2 400 \$</b>
<b>2014</b>	2 000 \$	0 \$	600 \$	0 \$	<b>2 600 \$</b>

Vérification de l'organisme en date du 30 septembre 2015.

**ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)**
**ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION**

*R*  
15/10/2015

**FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)**

<b>Coûts/revenus</b>	<b>Impacts</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
2 000 \$ (Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Lévis)		2 000 \$		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

**Commentaires**

- Financement déjà autorisé par :
  - Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-110-00-970
  - Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_
  - Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_
  
- Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

**Commentaires**

Numéro du projet PTI : \_\_\_\_\_ Montants 

2015	2016	2017
_____	_____	_____

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable d'activité budgétaire *Julie Larock* Date : 14 / 10 / 15

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

Lors des séances du comité exécutif et du conseil de la Ville du 19 octobre 2015.

**PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence

**RECOMMANDATION (énoncé)**

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 2 000 \$ au Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Lévis pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Faire le chèque à l'ordre de :

Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Lévis  
140, rue Roch-É.-Olivier  
Lévis (Québec) G6K 1G3  
(no matricule NEQ : 1166825803)  
A/S de M. Jean-François Hamel, président

Faire parvenir le chèque au Bureau de la mairie.

**UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES**

Liste des pièces jointes :

<b>Préparé par :</b> <u>Valérie Sirois</u>		<b>Titre d'emploi :</b> <u>Secrétaire de gestion</u>
<b>Recommandé par :</b>		
Simon Rousseau		
Directeur général		
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
<b>Commentaires :</b>		
<b>Signature de la Direction :</b> _____		<b>Date :</b> /     /

<b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>

**Signature de la Direction générale :** \_\_\_\_\_



**Date :** 15, 10, 15